

NOTRE VILLAGE

# CADOURS



## ACTUALITÉS

- L'Edito du maire
- Les évènements
- Le mot des associations

## DOSSIERS

- La journée citoyenne 2019
- Le budget prévisionnel
- Procédures administratives avec Internet
- Un peu d'Histoire

## ÉDITO DU MAIRE DE CADOURS



éventuelles répercussions sur notre budget.

Dans un contexte législatif qui oblige à la performance, il est important de toujours mieux appréhender nos charges et poursuivre avec une extrême rigueur les efforts de contraction de nos dépenses.

A cette maîtrise de notre fonctionnement, il faut également poursuivre l'optimisation de nos recettes si nous voulons amortir l'impact des réformes fiscales mais également poursuivre les investissements qui sont et seront utiles à notre commune dans les années futures sans pour cela recourir à l'augmentation de la part communale sur la fiscalité.

La réalisation échelonnée des investissements permet de maintenir saine la situation financière de la collectivité et ainsi de poursuivre notre développement pour le bien-être de tous.

Dans ce bulletin, vous trouverez également une large information sur les nombreuses festivités organisées par nos associations que nous continuerons à soutenir car elles sont un élément essentiel de notre vie locale en créant un lien social, en participant à notre culture, à nos loisirs et à nos distractions.

Après avoir connu ces dernières années la baisse significative des dotations de l'Etat, l'année 2018 a connu son lot de questionnements sur la fiscalité locale et en particulier sur les conséquences pour les collectivités de l'exonération de la taxe d'habitation et de ses

La dynamique de la vie socioculturelle ou sportive repose en particulier sur ces structures, leurs administrateurs/trices et leurs bénévoles qui mobilisent leur énergie pour mettre en œuvre des projets au bénéfice de l'intérêt général et qui fondent la qualité du vivre ensemble en promouvant des valeurs de solidarité et de partage.

Je vous invite et vous encourage à venir toujours plus nombreux pour participer aux événements mis en place durant cette période estivale mais également tout au long de l'année par nos associations.

Notre commune s'est investie dans la protection de l'environnement et nous nous sommes engagés à ne plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse. Un plan différencié de l'entretien des espaces verts se met en place petit à petit. Celui-ci sera évolutif et pourra à tout moment être amendé et sera amélioré grâce au savoir et aux formations reçues par nos agents techniques. La présence d'herbe en ville, n'est pas synonyme de laisser faire ou de négligence. Cela nécessite pour chacun d'entre nous d'avoir un regard différent sur les espaces verts.

Je vous souhaite à tous de passer un très bel été et de bonnes vacances estivales.

Bonne et heureuse année !

Votre maire,  
Didier LAFFONT

## Chantiers en cours

### REFECTION EGLISE

Erodées par les années, par les intempéries mais également par les pigeons, notre église Notre Dame de Vie et plus particulièrement son clocher devront recevoir quelques soins en remplaçant ou rénovant certaines briques devenues friables au fil du temps. Il en sera de même pour une partie du balcon périphérique situé à la base de la flèche. Profitant de ces travaux, un nettoyage complet et un traitement ignifuge des façades seront opérés. Une étude pour la réfection, en partie, de la toiture est en cours d'examen.

### RENOVATION APPARTEMENT CCAS

Des travaux de rénovation ont débuté dans un des appartements de la maison qui appartient au CCAS, 9 rue de l'Eglise.

### SÉCURISATION DU LAVOIR

Afin de sécuriser le lavoir, situé Chemin de la Rivière, une clôture est en cours d'installation :



# Informations municipales

## PROCÉDURES ADMINISTRATIVES AVEC INTERNET

Cartes d'identité, passeports, certificats d'immatriculation, permis de conduire... quand vos démarches sont à portée de clic !

Les démarches de délivrance des principaux titres instruits par les préfectures seront désormais plus simples et plus sécurisées sur l'ensemble du territoire français.

> Comment faire pour les démarches liées au permis de conduire ?  
Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS (<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>). Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en préfectures et sous-préfectures sont à votre disposition.

Pour une première demande de permis de conduire, vous pouvez solliciter votre école de conduite pour qu'elle effectue la démarche pour votre compte si vous le souhaitez.

A noter que cette télé-procédure ne comprend pas les échanges de permis étrangers et les demandes de permis internationaux (dépôt en préfecture).

> Comment faire pour les démarches liées à l'immatriculation des véhicules ?

Connectez-vous gratuitement au site de l'ANTS (<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>). Si vous ne disposez pas d'accès Internet, les points numériques en préfectures et sous-préfectures sont à votre disposition.

Ou bien ayez recours aux services proposés, d'ores et déjà, par les professionnels de l'automobile habilités dans leurs établissements, leurs concessions ou sur Internet. Ils peuvent vous facturer ce service rendu.

> Comment faire pour ma demande de carte nationale d'identité et de passeport ?

Vous avez la possibilité de réaliser votre pré-demande en ligne pour gagner du temps et faciliter l'enregistrement de votre demande.

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie à condition qu'elle soit équipée d'une station d'enregistrement.

> Sites sur lesquels vous pouvez réaliser vos démarches en ligne : [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr), [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), [www.haute-garonne.gouv.fr](http://www.haute-garonne.gouv.fr) ou [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)

> Comment accéder à la télé-procédure ?

Depuis le domicile (via Internet avec votre ordinateur, votre tablette ou votre smartphone), chez les tiers de confiance (professionnels de l'automobile, auto-écoles), depuis un point numérique (situé en préfecture ou sous-préfecture) ou dans un espace numérique (chez les partenaires du ministère de l'Intérieur, telles que les mairies accréditées).

La mairie de Cadours peut vous conseiller et vous accompagner pour effectuer vos démarches en ligne aux heures d'ouverture de la mairie.

> Validité de la carte nationale d'identité

Depuis le 01/01/2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans uniquement sur le territoire Français et certains pays, pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

**CARTE D'IDENTITÉ DE PLUS DE 10 ANS, ATTENTION TOUS LES PAYS NE L'ACCEPTENT PAS !**

**DÉLIVRÉE APRÈS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014**  
La durée de validité est de **15 ans** pour les personnes majeures.

**DÉLIVRÉE ENTRE LE 2 JANVIER 2004 ET LE 31 DÉCEMBRE 2013**  
La durée de validité passe de 10 à 15 ans, votre carte est donc **encore valable 5 ans après la date d'expiration inscrite**.

De nombreux pays **acceptent un titre d'identité en apparence périmé** :  
Andorre, Bulgarie, Croatie, Grèce, Hongrie, Lettonie, Malte, Monaco, Monténégro, République tchèque, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Suisse, Tunisie<sup>1</sup>, Turquie, Luxembourg

**Mais d'autres non**, comme par exemple :  
 BELGIQUE NORVÈGE

→ Il est donc fortement recommandé aux voyageurs de **vérifier la position du pays** dans lequel ils envisagent de se rendre.  
La liste des pays et de leur position sur la question est notamment disponible sur le site du ministère des affaires étrangères ([diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)).

→ Vous pouvez demander le **renouvellement anticipé** de votre carte d'identité en apparence périmée, à condition de justifier de votre intention de voyage<sup>2</sup> et de ne pas être titulaire d'un passeport valide.

FR MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @France\_Besnes | @ministere\_interieur | @ministere\_interieur | www.interieur.gouv.fr

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identités sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 pour les personnes majeures,

- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 à des personnes majeures.

Attention : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité délivrées aux personnes mineures.

## RÈGLEMENT MISE-À-DISPOSITION DES SALLES COMMUNALES

La commune peut mettre à la disposition, des associations et de la population de Cadours, des salles communales. Une demande écrite doit être établie. Un règlement d'utilisation est disponible en mairie et sur le site internet de la commune (<https://www.mairie-cadours.fr>).

## RÈGLE DE CIVILITÉ (HEURES DE TONTE)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, motoculteurs, tronçonneuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :



- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Merci à tous d'en tenir compte pour le bien-être de tous !

## ACCÈS AU NUMÉRIQUE / FIBRE OPTIQUE

Grâce au site internet <https://haute-garonne.fr/fibre>, vous pouvez accéder à des informations relatives au déploiement de la fibre optique.

Pour notre commune, ce déploiement jusqu'à l'abonné (dit « FTTH » pour « Fiber to the Home », c'est-à-dire « fibre à la maison ») est prévu de juin 2020 à mai 2021. Cela représente environ 630 prises.

## AIDE FINANCIÈRE AUX SORTIES SCOLAIRES

Dans un souci de permettre aux enfants un accès plus facile aux voyages éducatifs en réduisant les frais pour les familles, la commune de Cadours a participé financièrement à une classe de découverte de l'École Élémentaire ainsi qu'à des voyages pédagogiques de collégiens en classe de 5ème.

Cette aide s'est élevée à 30 € par enfant de Cadours.

## L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CADOURS A REÇU DU MATÉRIEL INFORMATIQUE

Monsieur Didier Laffont, maire de Cadours, en présence de Madame Pascale Jarlier représentant Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, de Monsieur Roland Cléménçon maire de Cox représentant les maires de l'entente scolaire de Cadours et des représentants des parents d'élèves, a remis le 19 février aux enseignants de l'école élémentaire de Cadours du matériel informatique dans le cadre du programme École Numérique Innovante et Ruralité.

L'école élémentaire de Cadours a été retenue par l'Académie de Toulouse pour bénéficier de ce programme, qui a pour objectif de permettre aux équipes pédagogiques une utilisation régulière et simple de l'outil numérique au service des apprentissages.

Une subvention de 50%, sur un montant plafonné de 14 000€, a été accordée à la commune de Cadours pour l'acquisition de cet équipement.

Les 169 élèves de l'école auront à leur disposition 15 ordinateurs et 4 vidéo-projecteurs supplémentaires.



## RECENSEMENT

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Tous les jeunes Français et Françaises sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile. Le recensement national doit avoir lieu entre la date anniversaire des 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Pourquoi ? Se faire recenser dans les délais permet d'être automatiquement inscrit sur les listes électorales à l'âge de 18 ans, mais également d'être convoqué à la journée défense et citoyenneté (JDC, ex-JAPD) et ainsi de pouvoir candidater aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique. En effet, l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? A la mairie de votre domicile. Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille. Renseignements et contact CSN Rennes 02 23 44 50 01 ou sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Evènements

### EVÈNEMENTS À VENIR

#### FÊTE NATIONALE

A Cadours, elle aura lieu le samedi 13 juillet. Un bal musette avec l'orchestre Jacky LAFFONT animera la soirée dès 21h30 sous la halle aux marchands.

A 23h, place du marché à l'ail, le traditionnel feu d'artifice.

Merci de venir nombreux pour passer cette soirée ensemble.

#### MARCHÉS NOCTURNES

Cette année encore, les Cadoursiens auront le plaisir de se régaler aux marchés nocturnes les 20 juillet, 3 et 31 août, organisés par l'association Carnaval. Les bonnes âmes sont attendues pour aider à l'organisation de ces soirées (mise en place, etc.). Venez nombreux.

#### JOURNÉES DE L'AIL VIOLET

La Fête de l'Ail Violet aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 août prochains (Voir article dédié dans ce bulletin).

#### FÊTE LOCALE

La fête locale, organisée par le Comité des Fêtes, aura lieu les 6, 7 et 8 septembre. Au programme :

Ouverture le vendredi par un mini-marché gourmand et une soirée avec le groupe UNOS TRIO.

Le samedi, le passage de la transhumance sera suivi par un repas à midi. Un concours amical de pétanque (à 14h) et en soirée, un bal musette avec l'orchestre BEL K DANCE et le groupe de variétés ABYSS. Le samedi soir verra également le traditionnel repas du comité.

Le dimanche, messe à 11h suivie par un recueillement au Monument aux Morts et par un apéritif offert par le Comité des Fêtes. La clôture des festivités se fera avec D. CORRY.

Sans oublier la présence d'une grande fête foraine pendant ces 3 jours. Des affiches et flyers donneront plus d'informations. Retenez bien ces dates et venez nombreux.

#### SPECTACLE DE NOËL

Le spectacle de Noël des enfants aura lieu cette année le dimanche 15 décembre.

# Cérémonies et manifestations festives

## ÉVÈNEMENTS PASSÉS

### JOURNÉE CITOYENNE



Le 12 mai a eu lieu la 3ème édition de la journée citoyenne organisée chaque année par notre commune. Elle a pour but de donner l'occasion à chaque habitant volontaire de devenir acteur pour le bien commun. 95 participants se sont dispersés sur 8 ateliers.

Nous avons contribué au fleurissement de la maison de retraite avec l'aide de quelques résidents.

Des nichoirs pour chauve-souris ont été conçus et réalisés pour protéger l'espèce dans notre village.

Des groupes parents-enfants ont collecté plus de 50kg de déchets dans nos fossés ! Ce résultat est plutôt encourageant car c'est moins que l'année dernière.

Le chemin de randonnée Saint-Jean et le bois communal ont encore une fois été débroussaillés.



Plusieurs plaques de rue ont été nettoyées, les grilles de l'église et les fenêtres de l'évêché ont été repeintes. Enfin, un groupe a aménagé le tour du lavoir (chemin de la rivière) avec diverses plantations.

Un atelier réflexif sur la citoyenneté a été organisé. Il a permis aux participants d'exprimer leurs idées sur les valeurs citoyennes et notamment la civilité, le civisme et la solidarité.

Des suggestions pour la prochaine journée ont été proposées dans le cadre de «l'Agir local». Le «Penser global» a également été interrogé et certains ont émis des pistes de réflexion à l'échelle de notre planète.



Un groupe a souhaité lancer un projet de peinture murale pour un côté de l'ancienne Halle des sports. Si vous êtes intéressés, vous pouvez déposer votre projet à la mairie sur papier libre avec vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone, jusqu'au 30 juin 2019.



Après un petit-déjeuner offert par l'association des Commerçants et Artisans de Cadours et une matinée bien remplie, nous avons clôturé cette journée par un apéritif offert par la mairie et un pique-nique.

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine pour la première réunion publique de janvier afin d'apporter et d'échanger sur des idées de chantiers pour notre commune.

### REPAS DES AÎNÉS

Comme les années précédentes, nos aînés âgés de 70 ans et plus ont eu la gentillesse de répondre présents à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale et de la Mairie de Cadours, le samedi 26 janvier à midi. Ceci afin de passer une journée conviviale pour se retrouver, bavarder. Une animation avec Nathalie et Silvio avec chansons, tours de magie et quelques pas de danse pour le plaisir de chacun. A l'an prochain !



### COMMÉMORATION DU 19 MARS ET 8 MAI

Ces cérémonies se sont déroulées au Monument aux Morts en présence des autorités civiles et militaires et d'habitants. Après l'hommage rendu aux enfants de Cadours disparus lors des différents combats, s'en est suivi le verre de l'amitié.

### CONCERT DE LA LYRE D'ALLIEZ

Le 19 avril à 21h à la salle communale, La Lyre d'Alliez de



Mondonville a présenté un concert gratuit de grande qualité. Cet ensemble orchestral d'instruments à Vent Cuivres comprend une soixantaine de musiciens. Ils nous ont offert une excellente soirée entre airs de jazz et chansons françaises. L'ambiance était très bonne malgré un public peu nombreux.



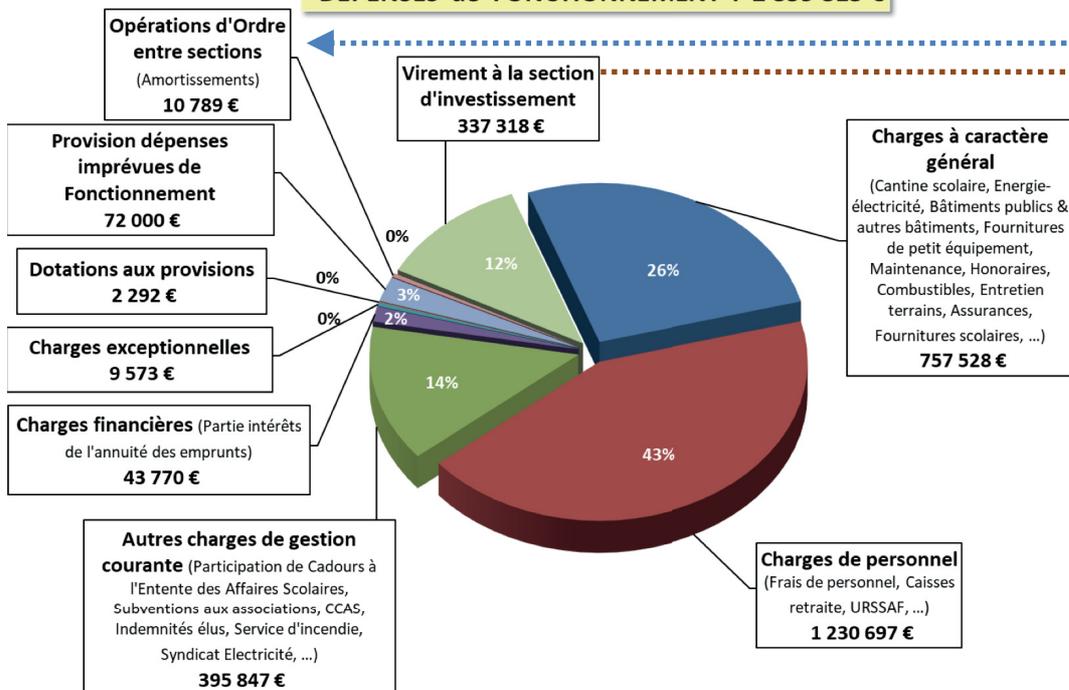
# Le budget, la confrontation du

Le budget se décompose en deux parties: une section de fonctionnement et les recettes égalant les dépenses. Le budget est proposé par le Maire et voté par le Conseil Municipal.

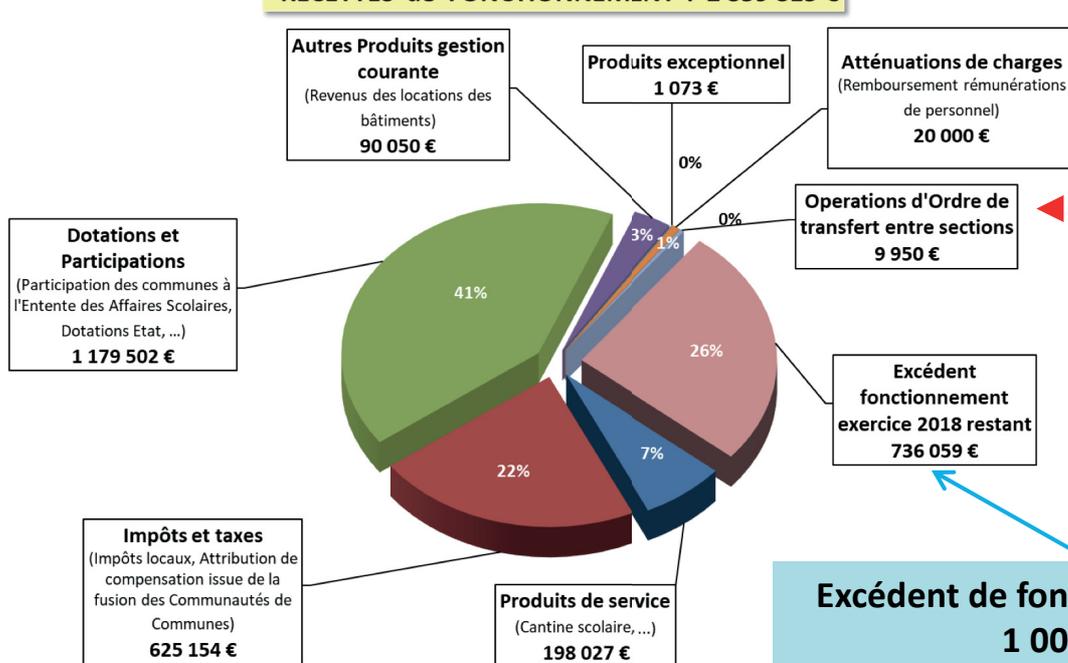
La section de **fonctionnement** retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune.

## Budget 2019 pour la commune de Cadours

### DEPENSES de FONCTIONNEMENT : 2 859 815 €



### RECETTES de FONCTIONNEMENT : 2 859 815 €



**Excédent de fonctionnement**  
1 006 411 €

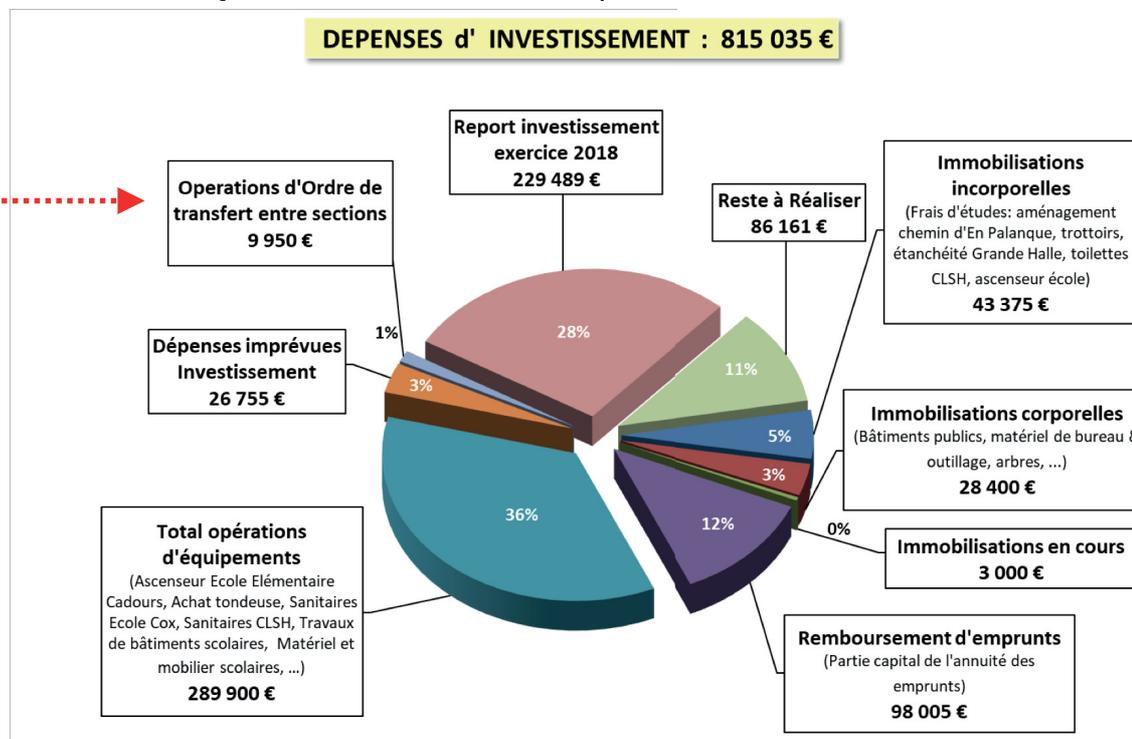
Comme les deux dernières années, la section de fonctionnement présente de nombreux points importants du fait de la fusion des Communautés de Communes qui a entraîné la restructuration des **affaires scolaires aux communes**. Le fonctionnement correspondant est intégré au budget de Cadours (commune pilote), un budget spécifique à l'Entente n'ayant pas été autorisé.



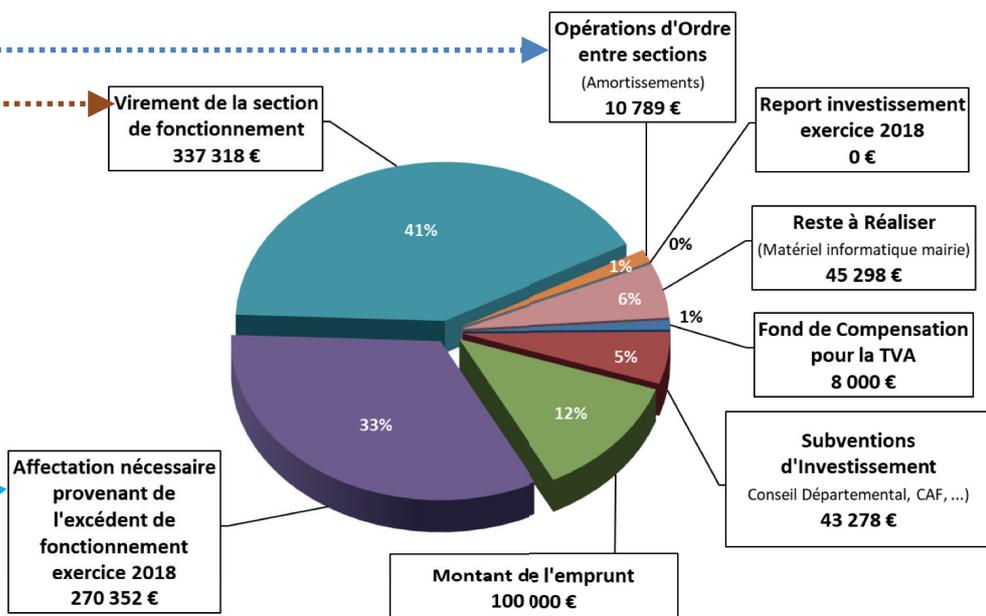
# souhaitable et du réalisable

une section d'investissement. Chacune d'elles doit être présentée en équilibre, par le Conseil Municipal.

La section d'**investissement** présente les programmes d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine.



**RECETTES d' INVESTISSEMENT : 815 035 €**



montant 2018:

Répartition	Fonctionnement	Investissement
Mairie	1 465 208 €	528 593 €
Entente Scolaire	1 394 607 €	286 442 €
Total	2 859 815 €	815 035 €

les montants  
restitution des  
au budget de



## ASSOCIATION DU CONCOURS AGRICOLE DE CADOURS

### FÊTE DE L'AIL VIOLET

La 43ème édition de la fête de l'ail de Cadours aura lieu les samedi 24 et dimanche 25 août prochains. Depuis octobre dernier, l'association du concours agricole travaille à l'organisation de cette fête et vous a élaboré un programme festif.

Le samedi : randonnée pédestre avec visite d'une exploitation agricole, remise des récompenses pour l'exposition d'ail et le concours artistique, découverte des noms de rues et des fermes de Cadours en français et occitan, repas sur réservation, concours de labours, concert de jazz, soirée diner-spectacle...



Le dimanche: vide-greniers, défilé des confréries, concert gospel, messe chantée, repas de battage sur réservation, concours de pétanque, intronisation par la confrérie de l'ail violet de Cadours, démonstration de battage à l'ancienne, spectacle équestre...

Tout le week-end animations musicales et gratuites pour les enfants.

Consultez le programme sur notre nouveau site Internet [www.fete-ail-violet-cadours.fr](http://www.fete-ail-violet-cadours.fr) ou sur notre facebook Fête de l'ail violet à Cadours.

Renseignements et réservation au 06.95.24.57.89.

Nous vous y attendons nombreux.

### CONFRÉRIE DE L'AIL VIOLET DE CADOURS

Le 14 mai dernier a été créée la confrérie de l'ail violet de Cadours. Son objectif est de promouvoir la connaissance de l'ail et d'œuvrer au rayonnement de la culture de notre produit phare.

Grâce à cette confrérie, la promotion de l'ail violet de Cadours ouvre une nouvelle page de son histoire. Complémentaire à l'association du concours agricole organisatrice de la fête, cette nouvelle structure permettra la rencontre avec les confréries des autres produits régionaux et des savoir-faire traditionnels.

Dès le baptême de la confrérie qui se réalisera début juillet en présence des deux parrains : les confréries de l'ail rose de Lautrec et celle du chabrol lomagnol (ail blanc de Lomagne), cette dernière pourra entrer en activité et procéder à des intronisations de membres actifs. Cela sera fait pour son premier chapitre lors de la fête de l'ail.

## CIRCUIT DE CADOURS LARÉOLE

L'association du circuit de Cadours-Laréole a le plaisir de vous annoncer l'organisation, les 31/08 et 01/09/2019, de la Rétrospective Raymond Sommer sur le tracé de l'ancien circuit automobile de CADOURS – LAREOLE.

Cette démonstration rassemblera des véhicules sportifs (voitures et motos) anciens et de collection, de 1937 à 1985 (ou exceptionnels) et jusqu'en 1995 pour les motos par plateaux homogènes. Cette manifestation a lieu sans chronomètre ni classement.



Cette année, nous aurons le plaisir d'accueillir une quinzaine de formules DB Racer 500 de 1950.

L'accueil des participants et les vérifications techniques seront assurés le samedi 31 Août de 8h30 à 12h00 et le dimanche 1er Septembre de 8h00 à 8h30. L'entrée sera payante (5€) pour les spectateurs âgés de plus de 12 ans le dimanche 1er Septembre à compter de 9h00. Des traiteurs ambulants seront à disposition sur place pour les participants et spectateurs.

Pour plus d'informations : [www.circuitdecadours.com](http://www.circuitdecadours.com)

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE CADOURS

L'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Maternelle organise chaque année différents événements afin de collecter des fonds au profit de l'école maternelle. Nous proposons également des manifestations ouvertes à tous, afin de créer du lien autour d'activités pour les plus petits.

Les opérations menées en début d'année scolaire nous ont d'ores et déjà permis de participer au financement d'une sortie au théâtre. Cette sortie a eu lieu en janvier pour tous les enfants de l'école maternelle.

Depuis, nous vous avons proposé une journée jeux de société. Au cours de cette journée, chacun a pu librement tester de nombreux jeux de qualité pour tous les âges et partager un moment convivial en famille ou entre amis.



Nous avons également organisé une chasse aux œufs pour Pâques, dans le jardin de la mairie. Nous remercions tous nos petits chercheurs, qui ont retrouvé tous les œufs que les cloches avaient semés !

# Le mot des associations

Notre vente de gâteaux, début mai, à une fois de plus attiré les gourmands. Grâce à vous, nous offrirons cette année encore une journée châteaux gonflables aux enfants de la maternelle. Merci !

Nous espérons également pouvoir offrir aux enfants une autre animation d'ici la fin de l'année scolaire.

N'hésitez pas à suivre nos opérations sur notre page facebook: <https://www.facebook.com/apeemcadours>

## ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DE CADOURS

L'Association des Parents d'Elèves de l'École Élémentaire de Cadours (APEEEEC) est une association dirigée par des parents bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser des manifestations, dans le but de collecter des financements pour aider l'école élémentaire dans la réalisation de ses projets pédagogiques, mais aussi créer des moments de convivialités entre les familles et les équipes éducatives.

Le loto de février a été encore cette année une grande réussite grâce à l'implication des enseignants et à la participation massive des familles, ce qui nous a permis de participer au financement de la classe découverte qui a eu lieu en avril pour toute l'école élémentaire.

Cette année scolaire se clôturera sur la kermesse de fin d'année et le tirage de la tombola qui aura lieu le vendredi 28 juin.

L'association recherche tout au long de l'année des parents souhaitant aider de façon ponctuelle ou plus durable. N'hésitez pas, si c'est votre cas, à vous faire connaître via notre adresse mail : [apeeec31@gmail.com](mailto:apeeec31@gmail.com)

Vous pouvez également suivre l'actualité de l'association sur notre page Facebook: <https://www.facebook.com/apeeeca-dours>

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'école élémentaire de Cadours est partie en classe découverte à BOMBANNES, sur la commune de CARCANS en Gironde, du 16 au 19 avril 2019.

Les 7 classes ont pu profiter d'un cadre magnifique et pratiquer différentes activités : Land'art, mini-golf, course d'orientation, découverte de la faune, de la flore, du littoral, randonnée à l'océan.



Ce séjour a permis à chacun de vivre de nouvelles expériences, dans un cadre différent, d'appréhender la vie en collectivité sous un autre angle. Les enfants gardent de très beaux souvenirs de ce séjour.

La réalisation de ce projet a été possible grâce aux parents d'élèves, à l'APEEEEC, aux différentes mairies qui ont apporté leur soutien financier. L'équipe enseignante remercie l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées.

## CADOURS OLYMPIQUE FOOTBALL CLUB

Fort de ses 200 licenciés, le Cadours Olympique a de nouveau montré de la qualité dans son encadrement et ses résultats associés.

Présent dans les catégories U6 à U17 (moins de 6 ans à moins de 17 ans), toutes les équipes du club ont montré de belles valeurs sur tous les terrains. La fin de saison se termine pour toutes les catégories par des tournois, des voyages de fin d'année adaptés aux catégories (accrobranche, tournois au bassin d'Arcachon, Escalade/Canoé...) financés par notre tombola de Noël.



Les équipes loisirs féminines et vétérans ont aussi pu réaliser une bonne saison.

Le bureau a déjà acté les dates du traditionnel tournoi de rentrée : le vendredi 13 et samedi 14 Septembre.

Les pré-inscriptions auront lieu de la mi-juin à la mi-juillet. Cette année, la dotation sera d'une tenue complète : survêtement et tenue de match aux couleurs du club.

L'assemblée générale aura lieu le dimanche 30 juin à 10h dans le pré-fabrique du parking du complexe sportif. Un apéritif suivra ainsi qu'un repas (réservation nécessaire).

Nous devrions créer une équipe U14 de féminines foot à 8 pour la saison 2019/2020. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples renseignements.

Pour tous les points évoqués, connectez-vous sur notre site <http://co-cadours.footeo.com> ou sur notre page facebook pour davantage de précisions. Vous pouvez aussi nous contacter par mail: [cadoursolympique@gmail.com](mailto:cadoursolympique@gmail.com)

Nous remercions de nouveau les dirigeants, les bénévoles, la mairie et les commerçants de Cadours sans qui nos actions seraient difficilement réalisables.



## MÉDIATHÈQUE DE CADOURS

Le samedi 22 juin un atelier d'écriture (gratuit) humoristique adultes a eu lieu à la médiathèque, assorti d'un goûter. Celui de la jeunesse avait également été une réussite.

Samedi 21 septembre, ESCAPE GAME (gratuit) à Cadours, toute la journée, à la salle du cinéma de Cadours. PANIQUE DANS L'ISS ! (Station Spatiale Internationale) : Vous prenez part à une mission de sauvetage improvisée. Les joueurs sont dans une pièce dans laquelle se trouvent de nombreux indices, chacun servant à résoudre des énigmes afin de remplir une mission ; c'est une expérience innovante dans laquelle les participants sont immergés au sein d'une situation et d'une ambiance inhabituelles. 1h de mission animée par un médiateur scientifique qui apportera son aide à l'équipe et qui fera un point avant et après l'expérience. Inscrivez-vous dès que vous le pouvez (nos coordonnées sont au bas de l'article). Enfants à partir de 12 ans ; adultes dans la limite des places disponibles. Cette animation sera dirigée par l'association Délires d'encre.

Samedi 05 octobre, à la salle du cinéma de Cadours. Spectacle pour enfants – à partir de 3 ans et jusqu'à pas d'âge - (gratuit) : « Le paillasson qui se prenait pour une couverture...et autres histoires » en partenariat avec la compagnie Inventaire de Carcassonne. (De 14h30 à 15h15, assorti d'un goûter).

Et bien sûr à la Médiathèque, des livres (BD, Livres-CD, audio-livres), des DVD, CD pour la modique somme de 2€ à l'inscription. Retrouvez nos horaires d'ouverture et nos coordonnées sur notre facebook : 'Médiathèque des coteaux de Cadours'.

Votre inscription à la Médiathèque vous permet d'accéder, de chez vous, à notre catalogue en ligne sur <http://cadours-pom.c3rb.org> et à la Médiathèque Numérique <http://media31.mediathèques.fr>

Et toujours notre partenariat avec le Conseil Départemental qui nous prête des livres, des CD, des DVD, des expositions.

## PÉTANQUE CADOURSISSE

La Pétanque Cadoursienne participe activement à la vie associative locale à travers l'organisation de manifestations sportives et l'engagement de ses équipes dans divers championnats départementaux ou régionaux.

L'année 2019 a bien débuté pour le club de pétanque qui a eu le plaisir d'engager 2 équipes au championnat Haute-Garonne, Isabelle Dedieu avec Martine Lippi avec le titre local de championnes de secteur de Grenade en doublette féminine et Solange Cathala avec Lionel Chataignier en doublette mixte.

Le 5 mai dernier, 35 personnes se sont retrouvées autour d'une paëlla à l'occasion du challenge Péréna. Le trophée a été remporté par Jean-Claude Perez et Lionel Chataignier.

Comme chaque année à la période estivale, les samedis soir nous organiserons des concours à la mêlée ainsi que les concours de la fête de l'ail suivi de celui de la fête locale.

Si vous aussi vous souhaitez participer à des concours ou simplement vous amuser, vous pouvez rejoindre le club de pétanque. Le meilleur accueil vous sera réservé.

## CENTRE DE LOISIRS ET ESPACE JEUNES



De la nouveauté pour les ados : Le service Entente scolaire de la mairie de Cadours a organisé un séjour pour les collégiens du 24 au 26 avril 2019 à la maison Notre dame à Bellegarde Ste Marie. Les activités proposées se sont déclinées au rythme des belles journées de Printemps autour de la nature (balades, photos, jeux collectifs, jeux de société, fabrication d'un hôtel à insectes) ainsi que des temps de partage, d'échanges et de souvenirs entre jeunes. Ce séjour a été encadré par Laetitia et Florence qui gèrent, depuis janvier, l'espace jeunes les mercredis après-midi de 14h à 18h30. L'ouverture de ce nouveau groupe s'appuie sur les réflexions et les axes de travail menés dans le cadre du renouvellement du Projet Educatif du territoire en 2018. Ainsi, la mairie de Cadours a mis à disposition une salle supplémentaire, située près de la médiathèque au milieu du village et qui jouxte les locaux du centre de loisirs. Afin de favoriser une meilleure inclusion dès leur entrée au collège, sont accueillis les jeunes à partir de la classe de CM2. Des permanences sont aussi assurées tous les mardis et jeudis de 17h à 19h. En les impliquant dans la gestion de leur local et de leur temps libre, cela permet aux jeunes de vivre ensemble différents temps et de construire des actions collectives et/ou individuelles dans le cadre de projets. C'est un lieu de rencontres, d'échanges, d'informations dont l'accès est ouvert à tous les jeunes issus du territoire et un lieu d'accueil qui, avec la présence d'animateurs disponibles et à l'écoute, doit permettre et favoriser l'expression des jeunes, la prise de responsabilité afin qu'ils deviennent acteurs civique et de leur avenir.

De plus, Florence, l'animatrice référente des jeunes, est présente tous les mardis de 13h à 14h au foyer socio-éducatif du collège de Cadours et anime un atelier jeux de société.

Il est prévu, cet été, un chantier jeune autour de la réalisation d'un jardin partagé et un séjour basé sur des activités au bord de l'eau.

## KARATÉ - SHOTOKAN

La saison se termine après les sélections aux différents championnats de France auxquels ont participé 17 licenciés du KSC avec Emma et Lola qui ont atteint les 8èmes de finales, les autres compétiteurs n'ayant pas démerité, loin de là : une très bonne expérience pour ces jeunes qui se « frottent » aux meilleurs de France.



Le point d'orgue de la saison 2018-2019 fut l'organisation du championnat régional au gymnase de Cadours avec plus de 400 compétiteurs et une pluie de médailles pour le KSC.

Le bureau, les parents, les enfants se sont tous mobilisés pour faire de cette journée une parfaite réussite. Une sortie de club est prévue mi-juin avec une course d'orientation le matin et de l'accroc-branche l'après-midi, puis la saison se terminera, comme tous les ans, par la fête de fin d'année au dojo de Cadours, en présence des élus, parents et amis : une bien belle fête en perspective. Un repas convivial partagé terminera la saison sportive. Le KSC vous donne rendez-vous à la journée des associations de Cadours en septembre pour les inscriptions et vous attend nombreux.

## RANDONNÉES

Des cartes de chemins de randonnée pédestre, pour certains également accessibles aux vélos, sont disponibles sur le site internet de l'office de tourisme de la Communauté de Communes des Hauts-Tolosans au lien suivant <https://tourisme.hautstolosans.fr/fr/se-divertir/loisirs/randonnee>. Entre autres, un cartoguide des Coteaux de Cadours y est mise à disposition.

## POMPIERS DE CADOURS

### RECRUTEMENT



### PASSATION DE COMMANDEMENT

Le 11 mai dernier s'est déroulée, au centre d'incendie et de secours, une cérémonie de passation de commandement. Christian Carbonnel, après 17 mois de formation, est devenu, comme le centre de secours et 19 autres collègues, opérationnel par arrêté préfectoral le 1er mars 1986. Il a été un des piliers de la création de ce centre. Passé par toutes les étapes hiérarchiques, il a gravi au fil du temps tous les paliers pour se voir confier, en 2014, le commandement du centre de secours.

Après plus de 34 ans de sapeurs-pompiers au service des autres, il vient de passer la main et de transmettre le commandement au lieutenant Jean-François Chavaroche.

Tous les élus des communes défendues par le centre de



secours et l'ensemble de la population se joignent à la mairie de Cadours pour le remercier de son investissement, dans ses actions et du temps passé à agir pour les autres avec beaucoup d'abnégation, d'altruisme et de professionnalisme.

## REZO POUCE

REZO POUCE, l'auto stop au quotidien, c'est une association et une société coopérative d'intérêt collectif. Pour améliorer la mobilité dans nos communes et pour que chacun puisse bouger quand il veut et où il veut, rejoignez une communauté solidaire et engagée identifiée par une carte membre, dès 16 ans. Info et inscription [www.rezopouce.fr](http://www.rezopouce.fr)

## Activité professionnelle

### COURTIERS ASSURANCES & CRÉDITS SAGESSE

Mme Marina ROQUES (07.70.15.42.47, [roques@sagesse.fr](mailto:roques@sagesse.fr)) et Mr Florent AUBRESPIN (06.88.28.16.94, [aubrespin@sagesse.fr](mailto:aubrespin@sagesse.fr))  
Tél : 09.72.10.50.52

Ouvert les lundis et mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h

### ECURIES EN SANS

Ecole d'équitation

Mme Laurie MIROBOLANT

Lieu-dit En Sans, Route de Toulouse - Tél. : 06.35.49.77.88

Email: [laurie.mirobolant@gmail.com](mailto:laurie.mirobolant@gmail.com) - Facebook : Ecuries En Sans  
Leçons d'équitation, balades, baptêmes poney, randonnée équestre, pensions, demi-pension.

### AVOCATE A LA COUR - MAÎTRE AURÉLIA SAGANSAN

4, rue de l'Eglise - Tél. : 07.89.48.55.11

Email : [aurelia.sagansan@outlook.fr](mailto:aurelia.sagansan@outlook.fr)

### ERGOTHÉRAPEUTE - HÉLÈNE LEDREUX

18, rue de la Mairie - Tél. : 06.38.70.02.70

### ORTHOPHONISTE - SANDRINE GRENA

18, rue de la Mairie - Tél. : 05.34.52.02.64 / 06.77.37.34.83

### ORTHOPHONISTE - EMILIE DE NALE

18, rue de la Mairie - Tél. : 05.34.52.02.64

### ORTHOPHONISTE - FABIENNE PERIAME-JAUBERT

18, rue de la Mairie - Tél. : 06.01.79.58.22

### ORTHOPTISTE - ANAÏS LUNEAU-CAUSSADE

18, rue de la Mairie - Tél. : 05.62.13.74.46 / 06.88.86.30.79

### PSYCHOMOTRICIENNE - AURÉLIE CANILLOT

18, rue de la Mairie - Tél. : 07.55.63.15.42

### PSYCHOMOTRICIENNE - VIRGINIE ROTTEMBOURG

18, rue de la Mairie - Tél. : 07.52.06.31.39

### RÉFLEXOLOGUE - NATHALIE BOSELLI

18, rue de la Mairie - Tél. : 06.31.61.68.20



## NAISSANCES

- ESPAGNET Livio ..... 18/02/2019
- RODA Nola, Patricia, Ashley ..... 05/04/2019
- JEANTAUD Léandro..... 06/04/2019

## DÉCÈS

- GISSOT Noël..... 20/12/2018
- DÉFENT André ..... 22/12/2018
- PETIT Antoine..... 02/01/2019
- GARRIGUES, ép. BORDES, Germaine..... 09/01/2019
- PACE Marcellin ..... 27/01/2019
- DIRAT, ép. LEFONDEUR, Andrée Marie Jeanne..... 29/01/2019
- GRANZIERA, ép. LISETTO, Cornelia..... 11/02/2019
- VITRY Nathan ..... 25/02/2019
- KHARLAMOFF Marie ..... 22/03/2019
- DUMEC, ép. LACRAMPE, Madeleine ..... 25/03/2019
- LATAPIE Lucien ..... 06/04/2019
- MELARD Achille..... 07/05/2019
- JULIAN Jean-Louis..... 12/05/2019
- BORDES Denise ..... 22/05/2019
- TOUGE, ép. LAVERGNE, Odile ..... 23/05/2019
- BOSCH André..... 25/05/2019

## MARIAGE

- POITEAU Laure et NISENBAUM David ..... 01/06/2019



Mairie de Cadours - 2 rue d'Astarat - 31480

Tél : 05.61.85.60.01 — Fax : 05.61.85.62.19

Courriel : [cadours.accueil@mairie-cadours.fr](mailto:cadours.accueil@mairie-cadours.fr)

Site Internet : [www.mairie-cadours.fr](http://www.mairie-cadours.fr)

- Lundi..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Mardi ..... 9h00 à 12h ..... 13h30 à 18h30
- Mercredi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Jeudi ..... Fermé au public ..... 13h30 à 18h30
- Vendredi ..... 8h30 à 12h ..... 13h30 à 17h
- Permanence du Maire et des adjoints sur rendez-vous

Ont participé à ce numéro

L'équipe communication municipale :

Michèle PONTAC , Henri BEGUE, Marc JULIAN,  
Aude PREVOST, Sébastien CLAVEL, Régine  
SACAREAU, Thierry SCHWARZBARD

Nous remercions les associations pour leur contribution à travers les articles et photos qu'elles nous ont communiqués.

En aucun cas, nous ne pouvons, être tenus responsables de la qualité, l'exactitude, la véracité, la perfection, ou l'utilité des contenus publiés.

## Un peu d'histoire...

### Les anciens marchés

Par décret du 4 Mai 1793, dans le but de réveiller l'activité économique du pays et pour favoriser le commerce, la convention nationale jugea de laisser établir des marchés. Dix-huit jours plus tard, en vertu de ce décret le conseil municipal de Cadours demanda au Directoire l'établissement d'un marché le mercredi de chaque semaine.

La première demande officielle de création de marché à Cadours date donc du 22 Mai 1793. Les troubles survenus peu de temps après firent abandonner le projet.

Le 13 Mai 1808, le nouveau maire Mr DASTARAT, fut invité par son Conseil à rappeler cette demande à l'autorité supérieure en lui faisant connaître qu'une solution favorable était désirée par la population de Cadours mais aussi par les propriétaires des environs.

Pour le prouver, ceux-ci venaient de faire une souscription pécuniaire pour contribuer aux frais de cet établissement et avaient pris l'engagement de ne vendre leurs denrées qu'aux marchés ou foires de la commune de Cadours.

L'administration compétente se décida enfin en 1823 à un timide essai.

Enfin, vers 1860, il fut décidé que chaque foire mensuelle serait suivie d'une refoire quinze jours après.

La foire de l'ail est réservée au quatrième mercredi de septembre.

La foire d'octobre est dédiée aux porcs gras. Ensuite, les marchés furent approvisionnés en grain, volaille, œufs, gibier, jardinage, fruits.

On y trouve des étalages des draperies, mercerie, bonneterie, chapellerie, chaussures, poterie, quincaillerie, articles de ménage, outillage agricole et domestique et marchandises de bazar.

Le bétail n'est présenté sur le foirail que les jours de foires et de refoires (place des écoles). Le marché à la volaille se trouve à côté de la halle aux grains (foyer communal). Le marché aux oies place du monument aux morts.

Les marchés de chaque mercredi drainaient beaucoup de personnes venues de toute la région. Ces marchés duraient jusqu'à 16h ou 17h le mercredi soir.



Cadours — Le Foirail